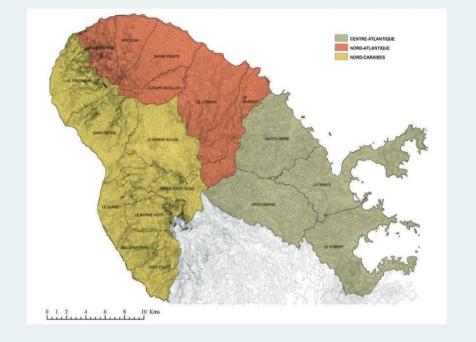


5éme rencontre de la Délégation Ultra Marine de l'ADGCF 28 novembre 2024 Quel plan d'actions face à l'érosion côtière sur le territoire de CAP Nord Martinique?



- 18 communes dont 13 communes littorales
- Un SCOT approuvé le 21 juin 2013 n'abordant pas les problématiques liées au littoral
- Une prescription de révision du SCOT le 18 mars 2014 avec une volonté des élus de réaliser un chapitre individualisé du SCOT valant SMVM pour une meilleure conciliation des usages et des interfaces Terre-Mer
- Des études liées au littoral menées à partir de 2017 par CAP Nord Martinique n'ayant pas abouties par manque d'expertise et de données
- Des données confidentielles et non partagées par les différents acteurs
- Des situations plus prégnantes et visibles sur le territoire de l'érosion du trait de cote (Le Prêcheur, Basse-Pointe, La Trinité, Le Carbet et Le Robert)
- Des réflexions communales non abouties relative à la planification urbaine face à l'érosion côtière
- Une étude sociologique en 2019 des risques littoraux révélant un manque de conscientisation de la population du nord accompagné d'une projection idéaliste de l'avenir du littoral (construction d'ouvrage de protection)

Contexte

Planification urbaine de la relocalisation de quartier ou d'ilot à l'échelle intercommunale

- Loi Climat et Résilience du 22 août 2022 renforce le SCOT en permettant la définition des secteurs propices à l'accueil d'ouvrages de défense contre la mer ou des équipements d'intérêt général
- Réflexion menée dans les Plans Locaux d'Urbanisme à travers les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Identification dans le SCOT des secteurs visant à accueillir des installations et des constructions pour des projets de relocalisation



Le SCOT document de planification intégrateur des actions face à l'érosion côtière

Des études thématiques en cours pour la mise en place opérationnelle du plan d'actions contre l'érosion côtière :

- Etude relative à la préservation et à la valorisation des milieux marins et littoraux
- Elaboration du volet AEC avec le volet stratégie d'adaptation du territoire
- Etude relative à l'élaboration du volet littoral et de gestion des risques littoraux
- Schéma de valorisation de l'espace maritime et du développement de l'économie bleue

Pilotage intercommunal de la cartographie locale de projection du recul du trait de côte

Saisine des communes par CAP Nord Martinique

13 communes littorales de CAP Nord Martinique inscrites au décret pour l'élaboration de la carte locale d'exposition au recul du trait de côte

Coût total de l'étude: 106 095€ (Financement de 80% par le fonds vert)



Rappel sur l'élaboration des cartes locales de projection du recul du trait de côte

Résultats attendus:

- Production de la donnée partagée relative à la thématique et approche scientifique pour une meilleure connaissance des cycles de recul et d'accrétion du trait de côte
- Etudes de projection du trait de côte et définition d'un scénario d'ici 30 ans et de 30 à 100 ans
- Transposition dans les documents d'urbanisme communaux et communautaires

Un exemple de projet de relocalisation en cours

Projet d'habitats renouvelés et de refondation du bourg au Prêcheur

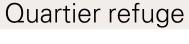
- Concertation co-pilotée par l'Etat et la Ville du Prêcheur: table-ronde avec les habitants et Conseil de Quartier
- Réunion publique libre avec 3 questions: ce qui va, ce qui ne va pas, ce dont je rêve
- Ateliers pédagogiques avec les scolaires de la commune: récits d'enfant, représentations du territoire, réalisation de posters
- Visites des habitants à leurs domiciles
- Forums des agriculteurs
- COPIL et COTECH

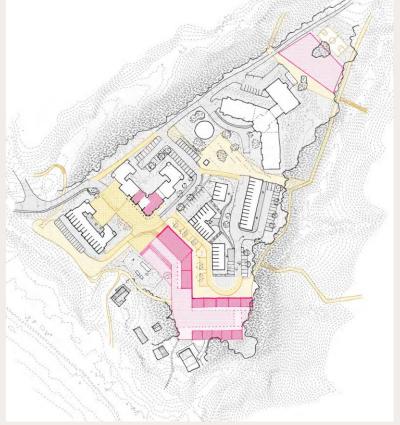
<u>Résultats</u>: élaboration d'une stratégie de relogement accompagnée d'une évaluation du nombre de logements exposés aux risques et relogement d'urgence et pérenne, définition des secteurs stratégiques, programmation du quartier refuge (école et équipement refuge en cas de lahars ou tout autre risques littoraux)

Un quartier refuge à Préville et une école-refuge

Hall de l'école pour l'accueil de dortoir mobile (45 couchages)







Les premiers éléments du plan d'actions

- Recadrage des réflexions en cours sur les risques littoraux en général (érosion côtière et submersion)
- Financement à 80% d'un poste de chargé de projet par la Banque des Territoires pour orchestrer les actions opérationnelles d'adaptation à l'érosion côtière
- Mise en place d'une ingénierie intercommunale pour accompagner les communes concernées au regard des difficultés opérationnelles rencontrées
- Priorisation de secteurs à enjeu important et à temporalité courte (Basse-Pointe, Le Prêcheur, La Trinité et Le Carbet)
- Révision de la stratégie foncière intercommunale préalablement esquissée

Merci de votre attention